POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

# L'Avenir

1er octobre 2022

Bulletin municipal de Lanoraie

Volume 14 – Numéro 10

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

**Séance ordinaire du conseil municipal du 4 octobre, à 20 h.**

Le Comité de démolition prendra en considération la demande de permis de démolition pour le 571, Petit-Bois-d'Autray à 19 h 30. Suivra la séance publique de consultation sur le projet de règlement relatif aux bâtiments préfabriqués à profil semi-circulaire de type MegaDome.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux du 6 et 21 septembre 2022;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. États comparatifs des revenus et dépenses au 31 août 2022;
   - 5.2. Dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers;
   - 5.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif au parc canin municipal;
   - 5.4. Mandat procureur;
   - 5.5. TECQ – dépôt d'une version révisée;
   - 5.6. Demande de subvention – J.A. De Sève;
   - 5.7. Demande de subvention pour les Péchés mignons;
6. Sécurité publique;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Attestation de fin de travaux 2022 pour le Ministère (AIRRL et RIRL);
   - 7.2. Entretien des chemins – rechargement d'accotements;
   - 7.3. Budget – inspection du réseau d'égout et ponceaux;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Dépôt de soumission – fourniture de services d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et d'eau potable;
   - 8.2. Déneigement – puits;
9. Loisirs et culture;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
    - 10.1. Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage 269-90 – Précisant les normes d'implantation, la typologie, limitant la hauteur des bâtiments dans les zones RM-1 (secteur rue José au nord de la rue Perreault) et R4-1 (secteur rue des Étangs) et abrogeant les dispositions orphelines se rapportant à l'ancienne zone R4-4;
    - 10.2. Adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 105-92 – Bâtiment préfabriqué à profil semi-circulaire de type MegaDome;
    - 10.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement 1004-2001 (dérogations mineures);
    - 10.4. Demande de permis de démolition – 571, rang Petit-Bois-d'Autray;
    - 10.5. Demandes de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

## CONSULTATION PUBLIQUE

Le comité de la politique culturelle invite les citoyens à une consultation publique, le **samedi, 15 octobre, de 13 h à 16 h, au Pavillon Jean-Bourdon**.

En effet, au cours des derniers mois, le comité a posé un large regard sur la culture lanoroise. Il a travaillé à définir des orientations qui influenceront les futures actions du conseil municipal. Avant de déposer le document final, le comité souhaite vous présenter leurs travaux et vous entendre concernant les bases de la politique proposée.

Présentation des orientations, ateliers, prestation artistique de Gabrielle Doucet, jeune lanoroise, et lectures de textes issus du riche patrimoine littéraire de Lanoraie sont au programme.

Pour que la vision culturelle lanoroise de demain soit partagée et significative pour tous, participez en grand nombre!

Pour vous inscrire, téléphonez au 450 887-1100, poste 3000 ou visitez le www.lanoraie.ca/fr/consultation-publique.

Le comité de la politique culturelle est composé d'onze citoyens et la démarche est encadrée par Culture Lanaudière.

**De gauche à droite (rangée du haut)** : Andrée Saint-Georges (Culture Lanaudière); Mario Poirier; Lorraine Alix; Manon Forget; Claire Lalande; Isabelle Regout; Marie-France Letreiz; Sophie Lemercier (Culture Lanaudière); Stéphanie Proulx; Caty Champagne; Isabelle Aubry. **De gauche à droite (rangée du bas)** : Alexandre Pampalon; Serge Beaupied; Martin Lavallée

## ACTION DE GRÂCE - 10 OCTOBRE 2022

Prenez note que la bibliothèque et les bureaux municipaux seront **FERMÉS.**

## SONDAGE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est une préoccupation prioritaire du conseil municipal. En ce sens, les élus veulent recueillir vos opinions et propositions concernant les comportements des usagers de la route (piétons, cyclistes, conducteurs d'un véhicule à moteur), l'aménagement et la signalisation présents sur le territoire de Lanoraie, etc.

Il vous invite donc à remplir un court sondage au https://www.lanoraie.ca/fr/consultation-publique.

Ce processus se veut participatif et inclusif. Il est important, voire primordial, qu'il y ait un maximum de répondants.

Si vous n'avez pas accès à Internet, rendez-vous à la Bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay pour utiliser les ordinateurs en libre-service. Sinon, une copie papier peut vous être remise à la réception de l'hôtel de ville.

Les réponses sont confidentielles et doivent être reçues au plus tard le 16 octobre prochain.

Répondez en grand nombre!

## COMPTEURS D'EAU

La Municipalité rappelle aux citoyens qu'ils doivent soumettre la lecture de leur compteur d'eau par l'entremise d'un formulaire en ligne au www.lanoraie.ca ou en déposant leur coupon-réponse à l'hôtel de ville.

Une lettre a été envoyée à tous les propriétaires à cet effet. Il est important de la conserver. Elle vous sera nécessaire pour savoir votre numéro de matricule et le numéro de série de votre compteur.

Si vous n'avez pas reçu de lettre, communiquez avec nous, car **tous les propriétaires desservis par le réseau d'aqueduc doivent fournir la lecture de leur(s) compteur(s) d'eau avant le 28 octobre 2022.**

Si vous êtes dans l'impossibilité de procéder à la lecture de votre compteur ou pour tout autre besoin, téléphonez au 450 887-1100, poste 3000 ou écrivez-nous à info@lanoraie.ca.

## RINÇAGE DES BORNES D'INCENDIE

Au cours des prochaines semaines, la Municipalité procèdera au rinçage des bornes d'incendie. Notez que cette procédure n'affecte pas la qualité de l'eau potable. Toutefois, l'eau pourrait être brouillée en raison des bulles d'air et il est possible qu'il y ait une légère baisse de pression. En cas de doute, ou pour des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec l'hôtel de ville au 450 887-1100, poste 3000.

## INSTALLATION DES ABRIS TEMPORAIRES

Veuillez prendre note qu'à partir du 1er octobre, l'installation d'un abri ou de sa structure est permise jusqu'au 30 avril de l'année suivante.

Pour être conforme, l'abri :

- doit être propre et en bon état;
- ne doit pas être chauffé;
- ne doit pas être utilisé à des fins d'entreposage;
- ne doit pas empiéter dans la rue ou son emprise;
- ne doit pas être situé à l'intérieur d'un triangle de visibilité, formé au croisement de deux rues et mesurant 6 m de côté.

Aussi, l'extérieur de toute colonne supportant le toit de l'abri d'auto temporaire doit être situé à **un minimum d'un (1) mètre de toute ligne de lot et/ou à un minimum de 1,5 mètre d'une borne d'incendie.**

Aucun permis n'est requis pour l'installation d'un abri temporaire (Tempo).

## INAUGURATION D'UN PARC CANIN À LANORAIE

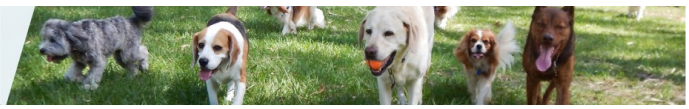

Bonne nouvelle! La Municipalité est fière de vous annoncer l'ouverture de son parc canin dans les prochaines semaines. Ce projet fut réalisé à la suite d'une convention signée, cet été, entre la Fabrique et la Municipalité de Lanoraie. Les chiens pourront bientôt courir librement dans leur toute nouvelle installation située entre la pinède et la piste de BMX. Surveillez les réseaux sociaux et le site web de la Municipalité pour connaître la date de son inauguration et le code de vie du parc!

## LA NUIT DES SANS-ABRI

Depuis plus de 20 ans, la Nuit des sans-abri est une vigile de solidarité à l'échelle québécoise qui vise à sensibiliser la population aux difficultés vécues par plusieurs personnes qui connaissent la précarité du travail, du logement et de la participation sociale, en passant une nuit froide d'automne à l'extérieur, à l'image de leur quotidien. Dans le cadre de cet événement, **Travail de Rue Lavaltrie** organise une soirée de sensibilisation au parc Gérard-Lavallée : groupes de musique, allocutions, partages, soupe, galettes et café sont au rendez-vous, le 21 octobre prochain, de 17 h à minuit!

Pour plus d'informations, consultez les réseaux sociaux de l'organisme ou téléphonez au 450 586-0080.

## LA ZONE BAYONNE

Vous avez des préoccupations concernant des **enjeux liés aux ressources hydrauliques** de votre région? Que ce soit pour discuter de l'accès public aux cours d'eau, d'inondations, de cyanobactéries, ou de tout autre enjeu en lien avec l'eau de Lanaudière, l'Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne a besoin de vous pour compléter leur comité local! Comment participer? Remplissez le formulaire sur leur site web https://zonebayonne.com/actualite/participation-citoyenne/ et l'équipe vous contactera pour la prochaine rencontre. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec eux au 450 889-4242, poste 0.

# CALENDRIER | OCTOBRE 2022

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

**Légende :**

= Collecte des ordures
= Collecte des matières organiques
= Collecte des matières recyclables
= Séance du conseil municipal
= Date limite | Compteurs d'eau
= Halloween
= Journées de la Culture
= Élections provinciales
= Bureaux municipaux fermés

**ÉLECTIONS PROVINCIALES**
**3 octobre 2022**
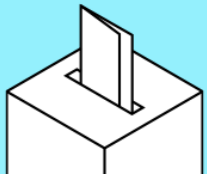
## Cette année, tout le monde vote.